



EAP
Éditions André Paquette

Profil corporatif | Journaux | Impression | Distribution | Contactez-nous

English Archives Près de 100 millions \$ pour le comté de David Whissell en 2007 | M. Jean-Roch Vachon: 25 ans de retrait

Le Carillon
Tribune-Express
Vision
Progrès/Watchman
L'Argenteuil
Nouvelles
Événements
Nécrologies
Petites annonces
Le Journal de Cornwall
Journaux
Distribution

Rechercher : Google Journaux

L'ARGENTEUIL - Nouvelles

Les algues bleues dans Argenteuil? La MRC se fait rassurante

20 juin 2007

par Francis Legault



La publication d'un article dans un autre hebdomadaire régional concernant l'apparition des algues bleues au Lac Louisa a soulevé tout un émoi dans la région d'Argenteuil, en particulier du côté du canton de Wentworth. Cependant, les responsables de la MRC ont démenti cette information au cours d'une conférence de presse tenue le 5 juin dernier durant laquelle ils ont tenu à dresser un portrait de la situation.

«La MRC d'Argenteuil confirme que le lac Louisa ne présente aucune trace d'algues bleu-vert», peut-on lire dans le communiqué émis dans le cadre de la conférence tenue aux locaux de la MRC à Lachute. On y ajoute d'ailleurs qu'aucun signe de l'apparition de cyanobactéries (les algues bleu-vert) dans les plans

d'eau d'Argenteuil n'a été rapporté ce printemps au Ministère de l'Environnement. L'an dernier, seule la Baie de Carillon, à Saint-André-d'Argenteuil, a été affectée par la présence de ces organismes microscopiques.

Les cyanobactéries, ou algues bleu-vert, sont naturellement présentes dans les plans d'eau et ne sont habituellement pas visibles à l'œil nu. Cependant, lorsqu'elles croissent démesurément, elles deviennent alors visibles sous la forme de fleurs d'eau vertes ou bleues flottant à la surface. Ces cyanobactéries sécrètent des toxines qui peuvent être dangereuses pour la santé lorsqu'elles sont présentes en trop grande quantité dans un lac. Un contact direct sur la peau peut entraîner une irritation tandis qu'en cas d'ingestion, les symptômes s'apparentent à la gastroentérite.

L'an dernier, outre la Baie de Carillon, 20 plans d'eau des Laurentides ont connu un épisode d'algues bleues durant l'année, ce qui est fort peu si l'on tient compte des milliers de lacs que la région recèle. De ce nombre, seulement 5 d'entre eux ont dû être fermés totalement aux activités humaines.

Être près au cas où

«La protection des lacs est une priorité à la MRC», a lancé le préfet Ronald Tittlit en parlant de la création du comité de protection des lacs d'Argenteuil à la fin du mois de mai dernier. «Par la création de ce comité de protection des lacs, la MRC mise sur l'interaction et la concertation de l'ensemble de ses neuf municipalités constituantes pour élaborer un plan d'action». Selon le directeur-général de la MRC, Marc Carrière, ce comité devrait pouvoir faire des recommandations dès cet été.

Ce nouveau comité de protection des lacs aura pour mission de déterminer les actions globales à mettre de l'avant pour assurer la protection environnementale des lacs de la MRC. Il sera composé de 4 élus municipaux, dont le maire de Wentworth, Normand Champoux, qui agira aussi à titre de président du comité, de 4 ressources techniques provenant des instances municipales de la région, ainsi que d'une source extérieure, soit la directrice-générale du Conseil régional en environnement des Laurentides (CRÉLA), Agnès Grondin.

Cette dernière a salué la création de ce comité. «Je salue grandement la sagesse de la MRC d'y aller de façon préventive dans ce dossier, a déclaré Madame Grondin. Les algues bleues sont très préoccupantes. Ce n'est qu'un des symptômes de la dégradation de nos lacs».

Le rôle des citoyens

Pour Agnès Grondin, les citoyens ont aussi un rôle à jouer dans la prévention des algues bleues. Ces dernières croissent de façon exagérée lorsque le lac contient un surplus de phosphore. Bien souvent, ce sont les pesticides et autres engrais que les propriétaires riverains épandent sur leur terrain qui causent ce surplus de phosphore. «Les gens doivent aussi avoir une fosse septique conforme aux normes environnementales», poursuit-elle. En effet, parmi les groupes de citoyens présents à la conférence de presse, certains d'entre eux ont fait état de propriétaires peu soucieux de l'environnement qui vidaient leur fosse septique directement dans le lac le plus proche.

Le reboisement des bandes riveraines peut également jouer un rôle réducteur dans la propagation des cyanobactéries. D'ailleurs, le 4 juin dernier, le gouvernement provincial a annoncé la création d'un plan d'action pour la protection des lacs qui contient un volet de reboisement des rives réparti sur 3 ans. On espère ainsi planter plus de 2,2 millions d'arbres. De plus, le gouvernement met en place une ligne téléphonique d'information sur les algues bleu-vert au 1 877 644-4545.

Selon le docteur Blandine Piquet-Gauthier, directrice de la santé publique des Laurentides, les citoyens doivent pouvoir reconnaître les cyanobactéries afin de prendre des mesures de protection nécessaires. Un guide, disponible en ligne au www.mddep.gouv.qc.ca/eau/eco_aqua/cyanobacteries/guide.htm, permet aux résidents riverains de reconnaître les algues bleues afin de pouvoir rapporter leur apparition auprès du Ministère de l'Environnement.

Madame Piquet-Gauthier rappelle que les algues bleu-vert ne peuvent être traitées à l'usine de filtration. Bien souvent, leur apparition dans un plan d'eau entraîne une interdiction complète de consommation, que ce soit pour boire ou pour d'autres activités quotidiennes telle la lessive. L'ébullition de cette eau ne la rendra pas propre à la consommation et il est bien important de surveiller ses animaux de compagnie afin qu'ils ne puissent pas boire directement dans le lac. L'an dernier, certaines bêtes sont mortes suite à la consommation d'eau contenant des algues bleues.

Bref, s'il n'a pas lieu de s'inquiéter présentement dans Argenteuil concernant les cyanobactéries, il faut prendre des mesures afin d'éviter leur apparition.

[Retour](#)